



Saisie attribution - Montant à demander

Par **manu92**, le **20/12/2024 à 18:00**

Bonjour,

Une société me devait 1000€.

Un commissaire a dû procéder à deux saisies attributions 800€ et 200€ sur deux comptes différents.

La société a contesté la saisie de 700€, mais m'a viré 100€ avant la contestation.

La société n'a pas contesté la saisie de 200€, qui a été réalisée.

Devant le JEX, dois-je demandder 1000€ ou 900€ ?

Merci

Par **Fructivore**, le **20/12/2024 à 18:17**

Bonjour

Si l'on vous devait $800+200 = 1000$, que vous avez perçu $100+200$, il reste 700, donc ni 900, ni 1000.